



Après plusieurs semaines d'attente et d'incertitude, l'entrée en fonction des nouveaux conseils était attendue. Nous saluons à ce titre, le travail conduit par Michel EYMARD, avec qui nous avons eu une collaboration active et constructive dès les élections du 15 mars.

Nous avons, enfin, pris nos fonctions et ce, dans un contexte particulier et hors du commun. Si la crise sanitaire s'estompe peu à peu, les prémices d'une crise économique se font sentir.

Patience, prudence et bienveillance seront donc les maîtres mots de notre début de mandat. L'équipe en place est inexpérimentée, certes, mais attentionnée, engagée et motivée. La mission d'élu est une mission passionnante, parfois complexe, souvent difficile, qui exige beaucoup de temps, beaucoup d'implication et j'espère que nous serons à la hauteur de la confiance qui nous a été donnée.

Pour ces six années, nous souhaitons des débats respectueux, sérieux et de qualité avec pour objectif principal, le bien commun et l'intérêt général.

n°191  
Juillet 2020

**Bulletin mensuel de Rencurel**  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Téléphone : 07 84 38 89 73  
Courriel : [contact.rencurel@orange.fr](mailto:contact.rencurel@orange.fr)  
**Dépôt légal** : juillet 2020  
**Directeur de publication** : Rémy Bortolato  
**Coordination, maquette et mise en page** : Commission communication  
**Tirage en 180 exemplaires** : Vigny-Musset Repro  
50, allée des deux mondes  
38100 GRENOBLE  
**Ont contribué à ce numéro (textes et photographies)** : Rencurel Animation Initiative, Patrick et Vjera Peysson, Ski-Club, Cyril Perroteau, Sou des écoles.



# L'air du temps

## Sommaire

C'était le mois dernier **2**

- Retour sur le questionnaire paru dans le Bulletin de juin
- Marché de printemps
- Fleurissement participatif
- Retour sur la réunion publique consacrée à la bibliothèque

Le point sur... **4**

- Les travaux en cours
- Déchets verts : Oups ! On a voulu aller trop vite
- Les premières décisions du conseil municipal
- Le déconfinement scolaire

À venir **6**

- Lutte contre l'ambrosie
- Lectures sur l'herbe
- 14 juillet
- Réunion publique "air du temps"

En bref **7**

## Le frelon asiatique

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

## À la une



**SIGNEZ SA PRÉSENCE !**

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)  
En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

Le mois dernier, conformément à notre ambition de s'acheminer vers toujours plus de participatif, nous vous proposons un petit questionnaire concernant "l'air du temps", votre ressenti, vos attentes vis-à-vis de la publication, etc. Il vous était possible de nous retourner votre avis soit physiquement (grâce au formulaire papier), soit numériquement (via le formulaire en ligne). D'emblée nous tenons à vous remercier. Vous avez été nombreux à répondre, et surtout étonnement rapides ! Voici une synthèse de vos réponses aux différentes thématiques :

- **Format** : Si vous êtes une majorité à souhaiter une infolettre, vous êtes par contre plus réticents à nous suivre sur les réseaux sociaux. Pour ce qui est du nombre de pages ou de la fréquence de publication, vous plébicitiez la formule actuelle du journal (8 pages par mois en noir et blanc), mais ne seriez pas contre une impression sur papier recyclé.
- **Contenu** : Nous retenons avant tout que vous aimez le journal et qu'il s'agira pour nous de l'améliorer, pas de le changer. Si, sans grande surprise, les rubriques que vous jugez les plus importantes sont la "vie municipale" et "l'agenda", vous êtes également nombreux à demander d'avantages d'informations extérieures à la commune (sur le Vercors, sur nos voisins, sur la communauté d'agglomérations, etc). Nous en prenons bonne note !
- **Nouvelles orientations** : Enfin, s'agissant des sujets que vous aimeriez voir aborder plus régulièrement dans le journal, c'est le thème de la solidarité et de l'entraide qui sort grand vainqueur, suivi de près par celui de l'histoire locale.

Pour les retardataires, nous avons décidé de laisser la consultation ouverte encore quelques semaines sur internet à l'adresse :

<https://forms.gle/ZiYf4w5KY4u4f9kbA>

Finalement, qu'il s'agisse d'accorder plus de place à la solidarité dans nos colonnes, à l'action des associations, aux événements des communes avoisinantes, à l'histoire de Rencurel... c'est pratiquement toujours les deux mêmes idées directrices qui se dégagent : ancrer la commune dans son contexte, et utiliser le journal comme liant social. C'est donc vers cela que nous essayerons logiquement de tendre au fil des numéros.

Si...

- Vous ne recevez pas l'air du temps dans votre boîte aux lettres ?
- Vous préférez le recevoir par courriel ?
- Vous avez changé d'adresse ? (postale ou numérique) ...contactez nous !

Directement en mairie

Par téléphone : 07 84 38 89 73

Par courriel : [contact.rencurel@orange.fr](mailto:contact.rencurel@orange.fr)

Sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/rencurel2020>

## Marché de printemps

Le 30 mai, le marché de printemps organisé par RAI s'était installé sur l'aire de jeux au bord de la Bourne, ce qui offrait plus d'espace que sur la place de la Forge, et permettait de respecter les règles sanitaires. C'est sous un beau soleil que la dizaine d'exposants présents ont proposé leurs produits : plants, fleurs, fruits, légumes, miel, crème de châtaigne, pains, gâteaux, charcuteries, fromages, mais aussi créations artistiques.

Merci à eux et au public nombreux venu de tous les coins du village et des villages avoisinants.

De l'avis de tous, cet emplacement, qui offre plus de charme et de tranquillité que la place de la Balme est à pérenniser.

Rencurel Animation Initiative

## Fleurissement participatif

C'était  
le mois  
dernier



Cette année l'équipe municipale a sollicité les habitants pour fleurir les bacs à plantes de la commune. L'idée était de se créer une jolie occasion de renforcer le lien et les échanges pendant cette période si particulière qu'a été le confinement. Vos talents de jardiniers paysagistes sont pleinement exprimés et la plupart des bacs ont été fleuris à la Balme de Rencurel et au Village, même si certains bacs du village ont quand même été complétés par la Mairie. Nous sommes ravis de cette appropriation de l'espace public, et bonne nouvelle : tous les plants ont pris ! Un grand merci à vous tous ! Nous pouvons imaginer ces prochaines années d'aller plus loin dans la démarche en organisant un jeu concours de fleurissement par hameau, qu'en pensez vous ? Belle opportunité pour favoriser le vivre ensemble, la créativité et le recyclage !

## Retour sur la réunion publique consacrée à la bibliothèque

C'était le 23 juin dernier au Centre des Coulmes -une fois n'est pas coutume- et, le moins que l'on puisse dire, c'est que les habitants étaient au rendez-vous, malgré un début de soirée radieux où il fleurait bon faire autre chose que s'enfermer deux heures avec des conseillers municipaux pour discuter "bibliothèque partagée" et "animations culturelles" ! Dans une ambiance rapidement détendue, Maud Perroteau (référente de la commission "culture & patrimoine") a d'abord expliqué le but de notre démarche (et donc de cette réunion), à savoir poser un jalon commun dans l'appropriation de ce merveilleux outil qu'est la bibliothèque municipale de Rencurel, et donc faire le premier pas dans une démarche participative.

La session a continué par un rappel de l'importance des bibliothèques dans le maillage culturel du territoire : certes on y consulte des documents divers et variés, mais, bien au-delà, les bibliothèques sont des lieux d'expression, de débat, de formation (notamment au numérique) du début de l'apprentissage de la lecture jusqu'aux âges les plus avancés, de création, de recherche, de préservation du patrimoine... Bref, vous l'aurez compris, ce sont des lieux incontournables ! Après quoi la discussion s'est orientée vers le fonctionnement de notre médiathèque, de sa place dans le réseau "Pass'thèque" et de l'activité de ses bénévoles.

Les bases étant jetées, nous avons proposé aux habitants d'exprimer par écrit ce qui, selon eux, devait absolument être conservé dans l'organisation actuelle. À cette occasion, l'engagement des bénévoles a été particulièrement souligné, ainsi que la qualité de leur travail ; tout comme a été plébiscité le principe de la "bibliothèque partagée".

Puis, de la même manière, l'assemblée a réfléchi sur ce qui pouvait être amélioré. Une fois réunies, les propositions individuelles ont présenté de nombreuses concordances :

- souhait d'animations culturelles plus diversifiées, fréquentes et récurrentes ;
- élargissement de l'amplitude des horaires d'ouverture ;
- mise en place d'outils pratiques (boîte de retour, signalétique, libre accès, etc).

La soirée s'est terminée dans le même esprit convivial, de nombreux participants manifestant leur envie de s'investir davantage.





Lors du bulletin d'informations de juin 2020, nous avons évoqué une possible réouverture de la décharge de Cafoulin pour y acheminer les déchets verts. En effet, il s'agit d'un besoin exprimé par de nombreux habitants.

Cependant, la gestion de ce type de déchets (tonte de pelouse, taille de haies, élagage d'arbres...) relève du service "déchets" de la communauté de communes SMVIC et la commune n'en a donc pas la compétence !

La commission "environnement" apprend de ses erreurs et maintient sa réflexion sur ce sujet. Nous allons donc nous rapprocher du service compétent de la communauté de communes pour tenter de répondre aux attentes des habitants sur ce sujet et déterminer un cadre légal et un fonctionnement adapté. Nous pensons aussi évaluer plus finement les besoins et les solutions à apporter à cette demande et ne manqueront pas de revenir vers vous prochainement !

## Les premières décisions du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni au grand complet, le vendredi 19 juin à 18H, pour débattre des points à l'ordre du jour :

➤ **Indemnités des élus** : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de remettre ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Dans l'attente, l'ensemble des élus ne recevra aucune indemnité.

➤ **Pouvoirs délégués** : Pour assurer le bon fonctionnement des services de la commune, des délégations ont été données à madame le maire (contrat d'assurance, régies comptables, concessions du cimetière, etc).

Par contre, en ce qui concerne le secteur des travaux, une délégation concernant le marché de la piste de Neurre et celui de la sécurisation de la traversée de la Balme, a été donnée à monsieur le premier adjoint, et ce pour éviter tout conflit d'intérêt potentiel de madame le maire

➤ **Recrutement** : Une délégation est accordée à madame le maire pour procéder au recrutement éventuel d'un remplaçant, en cas d'absences imprévues d'un des agents au service de la commune.

➤ **Exonérations liées à la crise sanitaire** : "Léo Lagrange" (Centre des Coulmes) et Martial Ait-Brahman (Salle hors-sac), ont sollicité, du fait de la crise sanitaire et de leur arrêt d'activité totale, une exonération des loyers et des charges leur incombant sur un trimestre. Cette demande a été acceptée à l'unanimité par le conseil.

➤ **Contrat de vente de chaleur "Léo Lagrange"** : Délégation a été donnée à madame le maire afin de proposer un nouveau contrat de vente de chaleur au centre "Léo Lagrange".

➤ **Avenant au bail du Centre des Coulmes** : Le bail signé avec "Léo Lagrange" arrivant à son terme le 30/06/2020, le conseil municipal, à l'unanimité, donne délégation à madame le maire pour signer un avenant au bail d'un an, dans les conditions actuelles, afin de se laisser le temps d'envisager et proposer un nouveau bail (ce en réflexion avec les services de la SMVIC).

➤ **Avenant au bail de la salle hors-sac** : Le bail avec Martial Ait Braham pour la salle hors-sac est reconduit jusqu'au 30 novembre 2020, conformément à son bail précédemment signé pour 225€/mois.

➤ **Création d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe** : Le conseil municipal a voté à l'unanimité la création d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe et la suppression du poste existant de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.

➤ **Vente de bois d'emprise** : Le prix de vente du bois (déclassé), coupé sur le tracé de la piste de Neurre, a été évalué par les techniciens de l'ONF à 20,83 €/T. Ce prix est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

➤ **Délégation au Parc Naturel Régional du Vercors** : Le conseil municipal a désigné à l'unanimité monsieur Olivier Dutel délégué titulaire et monsieur Alexandre Berthe délégué suppléant.

➤ **Délégation à l'Association Syndicale Autorisée du Vercors** : Le conseil municipal a désigné à l'unanimité monsieur Emmanuel Elgoyhen délégué titulaire et madame Maud Perroteau déléguée suppléante.

➤ **Reversement MAIF** : Du fait du confinement et d'une baisse massive du nombre de sinistres, la MAIF propose à ses adhérents une rétrocession de 30 euros par véhicule. Pour la commune cette rétrocession s'élève à 90 euros. Quatre options nous ont été proposées pour disposer de cette somme : un don à la Fondation des Hopitaux de Paris et Hopitaux de France, un don à l'Institut Pasteur, un don au Secours Catholique, ou un reversement direct à la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, a opté pour le reversement de la somme, afin de financer une petite "cérémonie de départ" à l'attention de nos CM2 : un goûter sera offert par la commune aux enfants de la classe du village, lors duquel les élèves en fin de cycle (deux cette année) se verront remettre un cadeau ; l'objectif des élus n'étant pas seulement d'instaurer cette démarche, mais bien de la pérenniser.

Retrouvez une version plus détaillée du compte-rendu sur le site internet de la mairie : <http://www.rencurel-vercors.fr>

## Le déconfinement scolaire

Avec les mesures prises en rapport avec la pandémie de Covid-19, la réouverture des écoles en suivant le protocole sanitaire s'est avérée être un joli casse-tête.

Pour la réouverture, début mai, les deux équipes municipales ont travaillé, en collaboration avec les institutrices, à cette rentrée particulière. Au vu du protocole sanitaire et du temps de travail du personnel, la solution trouvée a été celle de l'accueil des élèves le matin de 9h à 12h. À l'école du village, tous les élèves ont pu être accueillis, et à la Balme, ce sont les GS, CP et CEI qui l'ont été.

Les après midis sans élèves permettaient au personnel de faire le ménage des locaux en respectant les prescriptions sanitaires.

Pour tout cela, cette grosse organisation -changements, protocoles à respecter, consignes parfois absurdes-, pour le stress qui a pu être là pendant cette période particulière, les élus de Rencurel remercient plus que vivement le personnel des écoles, les institutrices, les élèves, les parents d'élèves, les conductrices des cars scolaires pour leur adaptabilité. Nous vous souhaitons à tous et à toutes un bel été !



## Lutte contre l'ambroisie



chaque année elle refleurit, chaque année il faut l'arracher ! L'ambroisie est de retour, mais qu'à cela ne tienne, les rencurçois opiniâtres ont déjà prévu de se réunir.

rendez vous devant la mairie  
vendredi 10 juillet 2020 à 14 heures  
Pensez à vous munir de gants de jardinage !

D'ici là, voici un petit dossier permettant de mieux appréhender notre ennemi...

## ➤ Allergies

L'ambroisie est une plante très allergène. Au moment de sa floraison elle libère du pollen qui est responsable de réactions allergique très violentes. Cinq grains par m3 de pollen suffisent à déclencher l'allergie.

Un pied d'ambroisie de taille moyenne peut libérer plusieurs millions de grains de pollen en une seule journée. Ces grains de pollen sont dispersés par le vent en août-septembre et peuvent parcourir des dizaines de kilomètres provoquant des allergies violentes et handicapantes qui atteignent :

- les yeux (conjonctivites) ;
- le nez et la gorge (rhinites, asthme, trachéites) ;
- la peau (eczéma, urticaire).

6 à 12% de la population est allergique à l'ambroisie. En Auvergne-Rhône-Alpes 20% de la population est touchée.

## ➤ Reproduction

L'ambroisie est une plante annuelle (l'ensemble de son cycle -de la graine- s'accomplit en une saison). La plante possède des fleurs mâles et femelles. Les fleurs mâles produisent le pollen. Les fleurs femelles donnent (après avoir été fécondées par le pollen) les grains. La plante peut donc se reproduire toute seule.

- la production du nombre de grains dépend de la grosseur de la plante ;
- les grains tombent autour de la plante dans un périmètre de 2 à 3 mètres ;
- la propagation de l'ambroisie se passe uniquement par ses graines ;
- les graines n'ont aucun mécanisme prédéterminé pour faciliter leur dispersion ;
- l'activité humaine contribue le plus efficacement à disperser les grains (roues des camions et voitures, terrains en friche, chantiers de travaux publics).

Vous avez fait apporter de la terre d'ailleurs ? Il faut surtout bien surveiller votre terrain lorsque vous faites apporter de la terre d'ailleurs : cette terre est presque toujours infestée de graines d'ambroisie.

Dans ce cas il faut systématiquement arracher la plante avec la racine et ce pendant plusieurs années. C'est fastidieux la première année, la deuxième sera déjà beaucoup plus facile, et au bout de 3 à 4 ans vous n'aurez plus d'ambroisie (si toutefois vous ne remuez plus cette terre).



## ➤ Destruction

**La seule méthode efficace c'est d'arracher les plantes (extraction des racines) avant leur floraison vers mi-juillet. Les épis floraux ne doivent pas être formés. À ce stade la plante ne représente encore aucun risque.**

Le fauchage n'est pas efficace parce qu'il reste un petit bout de tige et cela suffit à la plante pour refaire de nouveaux rameaux producteurs de fleurs et de graines. Cela fait des plantes plus petites qui ne seront pas fauchées (s'il y a un dernier fauchage) et qui feront des graines quand-même. Si on fauche trop bas on tue les autres espèces et on ramène les graines d'ambroisie à la surface. Pour l'arrachage des plantes **il faut utiliser des gants**, mettre un pantalon long et un tee-shirt manches longues. Pas besoin de masque si on arrache la plante avant la floraison, sinon il faut un masque. Il faut laisser sécher les plantes qui fanent rapidement après l'extraction.

**Un plant d'ambroisie supprimé avant sa période de floraison ne produit pas de pollen, n'est plus disponible pour la fécondation et ne constitue donc pas un problème. De plus, un plant détruit avant la formation des graines ne peut contribuer, l'année suivante, à la prochaine génération d'ambroisie.**

Patrick et Vjera Peysson

## Lectures sur l'herbe



En juillet, tous les mercredis, pour les enfants, en partenariat avec la Fabrik et le CCAS Saint-Marcellin :

- 1er juillet : médiathèque, dans les jardins. En cas de pluie, repli en salle d'exposition ;
- 8 juillet : La Fabrik, dans le jardin. En cas de pluie, repli dans le salon de la Fabrik ;
- 15 juillet : médiathèque, dans les jardins. En cas de pluie, repli en salle d'exposition ;
- 22 juillet : Beau soleil, dans l'herbe. En cas de pluie, repli dans le Hall du Diapason ;
- 29 juillet : Rodolphe Guiland, dans l'herbe. En cas de pluie, repli dans le Hall du Diapason.

Deux séances d'une demie-heure :  
de 10h à 10h30 et 11h à 11h30

Gratuit. Petites serviettes de plage à apporter.

Réservation conseillée au 04 76 36 02 91

(attention jauge limitée pour raisons sanitaires)

## 14 juillet



À l'image des "Trois mousquetaires" qui finalement étaient quatre, cette année nous fêterons le 14 juillet... le 13 ! Ainsi les couche-tard profiteront du jour férié pour se reposer.

Le feu d'artifice éclatera donc dans notre ciel le 13 juillet au soir au-dessus du Bécha et il y aura ensuite des animations dans la cour de récréation de l'école du village afin de nous retrouver... sous réserve bien sûr d'obtenir l'autorisation préfectorale (post crise sanitaire oblige).

Nous vous tiendrons informés dès que possible.

## Réunion publique "air du temps"



Nous vous donnons rendez-vous pour échanger au sujet de la communication et plus particulièrement du bulletin municipal :

Judi 16 juillet 2020 à 18h30

Salle du Coucourou

## Don du sang

En bref

L'amicale des Donneurs de Sang de la Bourne à l'Isère accompagne l'Etablissement Français du Sang pendant les douze collectes qu'il organise par an dans notre "canton". Elles ont lieu une fois par mois : trois à St Romans, trois à Pont-en-Royans, quatre à St Just de Claix, une à Izeron et une à St Pierre de Chérennes.

Les donneurs ont répondu présent au plus fort de la crise sanitaire, ils sont moins nombreux à venir donner leur sang depuis le déconfinement. Les besoins des patients sont toujours aussi importants, voire davantage avec la reprise de l'activité hospitalière. avec l'été et ses accidents de la route plus nombreux...

L'application des mesures barrières et de distanciation font que le parcours d'un donneur est plus long et afin de garantir une sécurité optimale sur les collectes, nous recommandons aux donneurs de s'inscrire sur le site : [www.resadon.fr](http://www.resadon.fr) ou téléphoner à l'EFS au 04 76 42 43 44

Les donneurs réguliers sont appelés et d'autres peuvent être acceptés s'il reste des places. L'Etablissement Français du Sang compte sur les nouveaux donneurs. Par l'envoi d'une carte personnalisée, l'Amicale invitera tous les jeunes de l'ancien canton de Pont et venant d'avoir 18 ans à participer à ce geste de solidarité.

Les activités de l'Amicale tournent au ralenti, et pour l'instant, elle n'a plus le droit de compléter la collation servie par l'équipe médicale.

Les membres de l'Amicale se réuniront prochainement pour la suite à donner aux manifestations à venir. Renseignements au 06 72 81 79 43.

Prochaines collectes dans les salles des fêtes de 16h30 à 19h30 :

- à St Just de Claix le vendredi 24 juillet ;
- à St Romans le mardi 18 août ;
- à St Just de Claix le 24 septembre.

## Salon de thé du Sou des écoles

Carla et Etienne de la ferme de Sisampas ont proposé à l'association du Sou des écoles de la commune d'organiser un salon de thé trois samedis matin :

- le 20 juin ;
- le 4 juillet ;
- et le 18 juillet.

La première matinée a été un grand succès. L'argent récolté servira à aider les écoles à financer les projets de l'année prochaine.



Le Sou des écoles

## Des nouvelles du centre des coulmes

Dur Dur... Ce COVID 19 à la dent dure !

Le centre des Coulmes a fermé ses portes en catastrophe le 16 mars dernier suite à cette crise sanitaire. Le déconfinement et le nouveau protocole sanitaire nous autorisent à réouvrir cet été avec un effectif réduit.

Malheureusement l'ARS, cette association qui aurait fait sont 13<sup>ème</sup> été depuis 2008 a préféré annuler ses 7 semaines de stages. Il m'a donc fallu depuis le 8 juin retrousser mes manches pour tenter de trouver des groupes pour pouvoir réouvrir. C'est chose faite, j'ai à ce jour 3 ou 4 semaines qui se concrétisent pour cet été. La vie va pouvoir reprendre.

Avec un taux de remplissage très correct pour l'automne, j'avais espoir de repartir plein pot en septembre... Mais l'hémorragie des annulations continue, un collège de Tignieu viens d'annuler deux semaines de séjours début septembre, soit sept classes de 6ème, 150 élèves... Là mon moral en prend un petit coup mais de toute façon, nous n'y pouvons rien.

Cette situation me complique la tâche pour le recrutement, une semaine par ci, un week-end par là. Je recherche du monde en service ménage la semaine du 24 au 28 août 2020. J'aurai aussi des dates sur les week-end de septembre et une plus grande période du 21 septembre au 6 novembre.

N'hésitez à me retourner un mail [lescoulmes@vacancesleolagrange.com](mailto:lescoulmes@vacancesleolagrange.com) si une ou plusieurs périodes vous intéressent.

Un bon été à tous.

Cyril Perroteau

## Quel tourisme à Rencurel pour demain ?

Une consultation a été lancée début mai aux habitants et acteurs du tourisme de la commune, interrogeant le tourisme de demain. Paroles et avis recueillis (17 contributeurs, un grand merci à vous), nous vous présentons en quelques mots les premiers axes d'orientation : humaniser la destination en associant plus directement les locaux, leurs savoir-faire, leur village ; être force d'adaptabilité en vue d'une transition écologique et économique en développant un tourisme quatre saisons, en reposant sur les structures déjà existantes en les animant, et renforcer l'accueil, l'accessibilité du "grand public".

➤ Retrouvez l'intégralité des propositions sur le site internet de la mairie : <http://www.rencurel-vercors.fr>

## Report de travaux

En raison de la crise sanitaire liée au Covid 19, les travaux importants de sécurisation des falaises à l'entrée des gorges de la Bourne, côté Choranche initialement envisagés du 02 juin au 03 juillet, sont reportés en 2021. Les travaux de sécurisation du canyon des Ecouges qui auraient dû être réalisés du 02 mars au 30 avril ont été ajournés puis reportés à cet automne. Ils débiteront après le 15 septembre à l'issue de la saison de canyoning.

S'informer en temps réel :

[www.itinisiere.fr](http://www.itinisiere.fr) et [www.transisiere.fr](http://www.transisiere.fr)

Renseignements complémentaires :

Maison du Sud-Grésivaudan, 04 57 36 38 38

## Le SOS du Ski Club

Le Ski-Club de Rencurel gère l'exploitation de la partie alpine de la station des Coulmes (remontées mécaniques, location de ski, animation...). C'est une association importante dans le développement touristique de la commune et elle a la particularité de mêler bénévoles et salariés.

Deux membres très importants du Ski-Club présents dans le bureau sont aujourd'hui dans la nouvelle équipe municipale et sont amenés à démissionner à court terme de notre association.

Nous sommes donc à la recherche de personnes qui souhaitent intégrer le bureau pour que le ski-club puisse continuer à remplir son rôle dans le fonctionnement de la station.

Quelles que soient vos compétences vous pouvez nous rejoindre pour nous aider. Nous avons besoin de personnes de bonne volonté prêtes à donner un peu de leur temps.

Pour plus de renseignements contactez-nous au 06 71 45 19 64.

Merci d'avance !

Le Ski-Club

## Le recensement obligatoire à 16 ans

**D**émarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le "parcours de citoyenneté". Depuis le premier janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.  
**Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.**

La mairie (ou le consulat) vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial pour vous de conserver précieusement : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).  
 Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



## Séances de Yoga



**S**téphanie Marsura propose dès cet été des séances de Yoga pour tous au gîte des Rimets. Venez également découvrir les séances spécifiques Maternité et Féminité.  
 Informations et inscriptions :  
 06 82 33 74 85  
[masophroyoga@outlook.fr](mailto:masophroyoga@outlook.fr)  
[www.feminin-maternite.fr](http://www.feminin-maternite.fr)

## État civil

**M**aurice Repellin est décédé le 02 mai 2020 à l'âge de 85 ans. Clément Repellin, Prisca Manuel et Enaïm Repellin sont fiers de vous annoncer la naissance d'Adil Repellin, né le 09 avril 2020, à Grenoble.

## Ça se passe près de chez vous

**B**alade et atelier avec l'artiste Rémi de Chiara le dimanche 5 juillet au départ du Grand Séchoir (Commune Vinay), de 10h à 17h. Pour adultes ou en binôme adulte-enfant à partir de 8 ans.  
 Gratuit - pique nique tiré du sac -  
 Nombre de places limité - réservation obligatoire -  
 Contactez : Nelly Puaux  
 04 76 36 36 10  
[a.simorre@legrandsechoir.fr](mailto:a.simorre@legrandsechoir.fr)

**S**avoureuses confidences - Spectacle déambulatoire en quatre recettes qui donnent à manger un territoire et ces traditions millénaires, vendredi 10 juillet 2020, Terrasses de Joud (Commune de St Marcellin), à 18h30. Tout public dès 10 ans. Ce rendez-vous sera suivi d'un moment d'échange convivial puis d'un repas tiré du sac.  
 Gratuit - Réservation obligatoire auprès du service culturel :  
 04 76 38 81 22

**C**onfidences de Chambaran - Quatre contes-cartes postales pour écouter les divinités aux pieds d'argile, partager les secrets de ces collines qui surveillent le Vercors, samedi 18 et dimanche 19 juillet, à 17h, au Grand Séchoir (Commune de Vinay). Tout public dès 12 ans.  
 Gratuit - Réservation obligatoire auprès du Grand Séchoir :  
 04 76 36 36 10

**O**uverture des piscines à la Chapelle en Vercors et à St Jean en Royans à compter du mercredi 1er juillet 2020.  
 Réservations et informations :  
<http://www.cc-royans-vercors.org>

## Appel aux bricoleurs !

**N**ous avons eu de nombreux retours sur l'orientation touristique du Col. Parmi eux, installer de nouvelles tables de pique-nique est revenu plusieurs fois. Elles pourraient être installées à différents endroits sur la commune. Nous voyons ici l'occasion d'organiser un premier "chantier participatif" si le cœur vous en dit !  
 Voici ce que nous vous proposons :  
 Vous choisissez un modèle de table original, ou vous la dessinez ! Vous nous l'envoyez par courriel ou dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées. Ou seulement vos coordonnées pour les volontaires. On vous recontacte début du mois prochain pour la suite !

## Le mois prochain

- Le 9 août, Rencurel Animation Initiative organise son célèbre concours de pétanque.
- Les 29 et 30 août, EDFVercorsman, triathlon du Vercors.
- Les jeux de l'été (nouvelle version).

## Infos pratiques

**Horaires de l'agence postale**  
 Ouverture de la poste en juillet et en août :  
 Du lundi au vendredi  
 De 16h à 18h30

**Ouverture de la mairie au public**  
 Lundi de 13h30 à 17h  
 Mardi de 13h30 à 16h  
 Jeudi de 13h30 à 17h  
**Attention !**  
 La mairie sera fermée du 3 au 23 août

**Secrétariat**  
 615 rue de la mairie  
 38680 Rencurel  
 04 76 38 97 48  
[rencurel.mairie@orange.fr](mailto:rencurel.mairie@orange.fr)

**Conseillers municipaux**  
 07 84 38 89 73  
[contact.rencurel@orange.fr](mailto:contact.rencurel@orange.fr)

**Déchetterie mobile**  
 Mardi 25 août  
 au col de Romeyère